

PROCÈS-VERBAL DE LA 646° RÉUNION RÉGULIÈRE

DU COMITÉ EXÉCUTIF

DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR Jeudi 8 septembre 2022 à 11 h Local 4843 Pavillon de la Santé

Présences

Professeur Gilles Bronchti, président

Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)

Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)

Professeur Denis Leroux, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)

Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier

M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)

M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absences

Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC) (sabbatique)

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX646-08-09-2022-00 Projet d'ordre du jour

- 1. Ouverture de la réunion
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 645^e réunion (25 août 2022)
- 4. Affaires découlant
- 5. Correspondance et information
 - 1. RAS de juin, juillet et août 2022
- 6. Rapport des officières et des officiers
- 7. Cours minimal pour fin de formation continue
- 8. Affaires budgétaires
 - 1. Règle 20 régissant l'embauche d'un cabinet comptable pour l'audit des états financiers du Syndicat
 - 2. Choix du cabinet comptable pour l'année 2022-2023
- 9. Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 15 septembre
- 10. Projet d'ordre du jour de la 162^e assemblée générale du SPPUQTR
- 11. Négo 2022
- 12. Huis clos
- 13. Date de la prochaine réunion : 15 septembre 2022
- 14. Clôture de la réunion

CX646-08-09-2022-01 Ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues à cette réunion régulière du comité exécutif.

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la 646e réunion du comité exécutif.

CX646-08-09-2022-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la 645^e réunion PVCX644-16-06-2022

Le président fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 25 août 2022.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procèsverbal de la 645° réunion du comité exécutif tenue le 25 août 2022.

CX646-08-09-2022-04 Affaires découlant

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU a demandé à Axe Design graphique, entreprise qui a réalisé le site Internet du Syndicat, une soumission pour apporter des modifications à ce site (carrousel de photos sur la page d'accueil et création d'une section « Négo 2022 »). Une soumission a aussi été demandée pour l'ouverture d'un compte MailChimp.

Le trésorier confirme que les démarches pour l'obtention des cartes de crédit ont été entreprises (c.f. PVCX643-02-06-2022-06).

CX646-08-09-2022-05 Correspondance et information

1. RAS de juin, juillet et août 2022

Le trésorier informe que les retenues à la source des mois de juin, juillet et août 2022 ont été payées :

		Juin	Juillet	Août
•	ARC:	5 859 \$	1 086 \$	2 038 \$
•	MRQ:	12 871 \$	2 426 \$	4 017 \$

CX646-08-09-2022-06 Rapport des officières et des officiers

Président

- Le président annonce que le vice-recteur aux ressources humaines le convoque à une rencontre pour discuter de la gestion du travail et des locaux.
- Le président revient sur sa rencontre du 26 août dernier avec le recteur. Le principal sujet de discussion portait sur l'extension des vice-doyens au VREF.

VPRT et VPAS

- Le VPAS fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- Le VPAS indique que plusieurs professeur.es lui ont signifié leurs mécontentements concernant la couverture des assurances collectives. Le Syndicat n'a pas la marge de manœuvre pour intervenir dans ce domaine puisqu'il est du ressort du CIRRAC.
- Le VPAS mentionne qu'un professeur se trouvant en situation de double emploi a été suspendu sans salaire. L'administration a souligné qu'il ne s'agissait pas d'une mesure disciplinaire.

- Le VPAS fait état d'une demande d'un professeur réclamant la priorité pour un cours en ligne qu'il a monté.
- Le VPAS a reçu une demande de la part d'un professeur ayant pris sa retraite le droit de conserver sa chaire de recherche. L'administration a tardé à lui confirmer le tout avant sa prise de retraite.
- La VPRT indique que la proposition de projet-pilote sur la direction départementale du Département des sciences de l'activité physique a été acceptée par les professeurs concernés. Elle explique que l'administration veut modifier les tâches de directions, et souhaite que la lettre d'entente soit signée rapidement, sinon, explique la VPRT, l'administration lancera le processus d'affichage de poste de direction. La VPRT veut à nouveau consulter les professeurs concernés avant de donner une réponse à l'administration.

Le président et le VPAU se retirent pour le point suivant.

- La VPRT informe ses collègues que les deux responsables pédagogiques du Département des sciences infirmières ont remis leur démission. Ces deux postes de responsables pédagogiques étaient inscrits dans la lettre d'entente. Après discussions, tous s'entendent pour dire que la lettre d'entente est encore valide, car les postes peuvent être pourvus par d'autre professeur.e.s.
- La VPRT partage avec ses collègues l'information voulant qu'au 1^{er} septembre, le plancher d'emploi est de 449 et qu'il y a 466 professeur.e.s en activités. Le CAU analysera les données fournies par le Service des ressources humaines puisque des anomalies ont été relevées.

VPSC

- En l'absence de la VPSC, le CAU indique que les bulletins historiques portant sur les relations de travail et la structure du Syndicat sont sur le point d'être finalisés. Les capsules vidéos reprenant ces thèmes sont prêtes à être diffusées.
- Le CAU annonce que le dîner de la rentrée se tiendra le mardi 27 septembre tout juste avant l'assemblée générale et que l'invitation aux professeur.e.s et professeur.e.s retraité.e.s se fera le 13 septembre prochain.
- Le CAU fait part d'une proposition de la VPSC qui souhaite souligner l'excellent travail, la patience et la contribution de Alain Gamelin, David Dufresne-Denis et Alain Ledoux qui va au-delà de ce que prévoyaient leurs contrats dans le cadre de la production de document pour le 50° du Syndicat. Elle suggère que le comité exécutif leur remette une carte cadeau du regroupement *Les Libraires.ca* d'une valeur respective de 75 \$, 50 \$ et 25 \$. Les membres du comité exécutif se montrent favorables à une telle proposition de la part de la VPSC.
- Le CAU présente une idée de la VPSC à l'effet de prévoir, pour le 55^e du Syndicat en 2026, la production d'un document regroupant la totalité des bulletins historiques et la réalisation d'une ligne du temps annotée.

VPAU

• Le VPAU informe ses collègues qu'il a tenu une rencontre avec le CAU pour faire le point sur les dossiers en cour et les nouveaux à entreprendre.

- Le VPAU rencontrera les membres du comité stages le 21 septembre pour poursuivre les travaux entrepris par son prédécesseur.
- Le VPAU indique que le scénario de répartition des dégagements pour les directions de programmes a été approuvé par le Comité de régie universitaire (CRU). Le VPAU remet le dossier au VPAS afin que le CRT prenne le relais. Le CAU contactera les syndicats de professeur.e.s des autres constituantes de l'UQ pour connaître leur règle ou pratique dans la répartition de ces dégagements.
- Le VPAU annonce qu'il y aura une réunion de la commission des études le 13 septembre. On peut lire dans la documentation fournie que le projet de fusion des sous-commissions aux études sera abandonné.
- Le VPAU mentionne avoir participé le 7 septembre à la réunion du Comité multisyndical en santé et sécurité au travail. Des incidents en laboratoires et une fuite de monoxyde de carbone à l'IRH ont fait l'objet de discussions.

Trésorier

- Le trésorier présente le relevé des décaissements (VP338 à VP376) par dépôts directs effectués entre le 1^{er} juin et le 31 août 2022. Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- Le trésorier présente l'état des résultats 2022-2023 au 31 août 2022.
- Le trésorier fait le point sur l'état des résultats du Fonds de défense professionnelle.
- Le trésorier dépose une première version du rapport des États financiers du Syndicat. Il rappelle que le comité exécutif se réunira le 15 septembre pour adopter la version finale dudit rapport.
- Le trésorier prévoit rencontrer les courtiers du Fonds de défense professionnelle pour discuter des fonds d'investissement répondant aux critères EGS.

CX646-08-09-2022-07 Cours minimal pour fin de formation continue

Le VPAS rappelle qu'un.e professeur.e poursuivant une formation continue doit au minimum donner un cours. Il questionne ses collègues au sujet d'exceptions à demander lors de la négociation pour le renouvellement de la convention collective. Le comité de négo réfléchira aux différentes options qui pourraient être proposées.

CX646-08-09-2022-08 Affaires budgétaires

1. Règle 20 régissant l'embauche d'un cabinet comptable pour l'audit des états financiers du Syndicat

Le trésorier indique que les critères de sélection d'un cabinet comptable pour l'audit des états financiers du Syndicat ont été établis en 1991 par le comité exécutif à la demande de l'assemblée générale. Le trésorier précise que ces critères ne figurent pas dans les Statuts du syndicat ou dans une règle de fonctionnement dûment adopté par le conseil syndical.

Le trésorier présente une proposition de règle régissant l'embauche d'un cabinet comptable pour l'audit des états financiers du Syndicat.

Après discussion, les membres du comité exécutif feront la recommandation aux délégué.e.s du conseil syndical d'adopter la proposition de règle 20

régissant l'embauche d'un cabinet comptable pour l'audit des états financiers du Syndicat.

2. Choix du cabinet comptable pour l'année 2022-2023

Le trésorier rappel que le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. a terminé l'an dernier son contrat pour auditer les états financiers du Syndicat. Pour l'année 2022-2023, le trésorier indique que le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. répond aux critères de sélection d'un cabinet comptable selon la règle 20 précédemment adoptée et que la soumission soumise par ledit cabinet répond aux attentes du Syndicat.

Après discussion, les membres du comité exécutif feront la recommandation aux délégué.e.s du conseil syndical de nommer le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. pour l'audit des états financier du Syndicat.

CX646-08-09-2022-09 Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 15 septembre

Le président présente le projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 15 septembre 2022.

- 1. Ouverture de la réunion
- 2. Vérification du quorum
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Rapport du comité des relations de travail
- 5. Affaires budgétaires
 - 1. Rapport financier de l'année 2021-2022 (dépôt)
 - 2. Règle 20 régissant l'embauche d'un cabinet comptable pour l'audit des états financiers
 - 3. Choix du cabinet comptable pour l'année 2022-2023
- 6. Plan d'action syndical 2022-2023
- 7. Renouvellement de la convention collective
 - 1. Comité de négociation
 - 2. Orientations pour la négociation
 - 3. Procédure du scrutin pour l'adoption des orientations à la 162^e assemblée générale du SPPUQTR
- 8. Projet d'ordre du jour de la 162^e assemblée générale du SPPUQTR
- 9. Nominations des représentant.e.s du Syndicat
 - 1. Comité sur l'équité, la diversité et l'inclusion
 - 2. Comité chargé de l'application de la Politique linguistique de l'UQTR
- 10. Tribune des délégué.e.s
- 11. Lecture et adoption du procès-verbal de la 349^e réunion
- 12. Information et dépôt de documents
 - 1. Agenda syndical de septembre et octobre 2022
 - 2. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (642 à 644)
- 13. Affaires nouvelles
- 14. Date de la prochaine réunion régulière : 27 octobre 2022
- 15. Clôture de la réunion

CX646-08-09-2022-10 Projet d'ordre du jour de la 162^e assemblée générale du SPPUQTR

Le président présente le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale du SPPUQTR du 27 septembre.

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Vérification du quorum
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 161e assemblée générale
- 5. Affaires budgétaires
 - 1. Rapport financier de l'année 2021-2022 (dépôt)
 - 2. Choix du cabinet comptable pour l'année 2022-2023 (vote)
- 6. Plan d'action syndical 2022-2023 (dépôt)
- 7. Renouvellement de la convention collective
 - 1. Présentation du comité de négociation
 - 2. Orientations pour la négociation
 - 3. Procédure du scrutin pour l'adoption des orientations
- 8. Élection au comité exécutif du SPPUQTR
 - Secrétariat
- 9. Affaires nouvelles
- 10. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
- 11. Résultat de l'élection
- 12. Clôture de l'assemblée

Le président indique qu'un scrutin électronique devra être tenu pour l'adoption des orientations et l'élection d'un.e professeur.e au poste de secrétaire. Les membres du comité exécutif conviennent que le scrutin électronique se déroulera du mardi 27 septembre 2022 à 17h au vendredi 30 septembre 2022 à 12h.

CX646-08-09-2022-11 Négo 2022

La VPRT présente une première version des *Grandes orientations* pour le renouvellement de la convention collective. La VPRT demande à ses collègues de commenter le document et de lui fait part des modifications à apporter. Le document final sera adopté à la réunion du comité exécutif du 15 septembre, puis présenté pour adoption au conseil syndical.

CX646-08-09-2022-12 Huis clos

Le président invite la conseillère aux relations de travail et le conseiller aux affaires universitaires à quitter la rencontre.

CX646-08-09-2022-13 Date de la prochaine réunion

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 15 septembre 2022.

CX646-08-09-2022-14 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h.

Gilles Bronchti	François Landry
Président	Secrétaire de la rencontre